



ÉCOLE FRÉQUENTÉE ⁽¹⁾ :

<input type="checkbox"/> MARIUS MORIN	<input type="checkbox"/> SAINT EXUPÉRY	<input type="checkbox"/> ÉMILE COTE
<input type="checkbox"/> LAVOISIER	<input type="checkbox"/> BLAISE PASCAL	<input type="checkbox"/> CHARLES PÉGUY
<input type="checkbox"/> PAUL LAGUESSE	<input type="checkbox"/> PASTEUR	<input type="checkbox"/> VICTOR HUGO

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : / / Niveau : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ⁽¹⁾

Activité choisie

(une seule activité par enfant) ⁽¹⁾: Danse Football Gymnastique Karaté Basket-ball handball

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AUTORISATION PARENTALE

- La responsabilité de la Ville est engagée uniquement pendant les heures d'activités auxquelles votre enfant participe.
- Seuls les enfants inscrits seront considérés sous la responsabilité de la Ville.
- L'autorisation de rentrer seul doit être donnée par écrit auprès du Service des Sports.
- Les parents n'ayant pas transmis d'autorisation de rentrer seul doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à la fin de l'activité.
- Une tenue de sport adéquate est obligatoire : survêtement, short, chaussons pour la gymnastique et baskets propres (dans un sac) pour les sports en salle.
- En cas d'absence, les parents sont tenus de prévenir par téléphone le Service des Sports au : 01 56 49 23 00.

Nom du responsable légal de l'enfant :

agissant en qualité de : Parent 1 Parent 2 Autre responsable légal ⁽¹⁾

Adresse :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel : @ •

Je souhaite recevoir les informations de la Ville de Gagny, par courriel.

Autorise l'enfant à rentrer seul après l'activité : Oui Non ⁽¹⁾

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Autorise les services municipaux à photographier et filmer mon enfant et à utiliser son image sur tous les supports de communication de la Ville. La Mairie de Gagny, bénéficiaire de cette autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des photographies et films susceptibles de porter atteinte à la personne.

Autorise les responsables pédagogiques des ASE de la ville de Gagny à prendre les mesures nécessaires en cas d'incident et à contacter les secours et les responsables légaux.

Rayez la (les) mention(s) inutile(s).

À le Signature :

⁽¹⁾ Cocher la case correspondant à votre choix.